

COMMUNE DE TROISTORRENTS



Troistorrents, le 21 novembre 2017

CONVOCAATION

L'assemblée primaire est convoquée

le lundi 11 décembre 2017 à 19h00

à la salle polyvalente de Troistorrents

ORDRE DU JOUR

- **Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 6 novembre 2017**
- **Lecture du budget de l'exercice 2018 de la Municipalité**
- **Approbation du budget**
- **Planification financière**
- **Règlement communal de police**
 - **Présentation et acceptation : nouvelle teneur de l'article 50**
- **Divers**

L'Administration communale

Le règlement communal de police peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouvertures et sur le site Internet de notre commune

En conformité à l'art. 230 de la loi fiscale du 10.03.1976, le budget de l'exercice 2018 est déposé au greffe municipal à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'assemblée.